

REPÈRES REVENDICATIFS RECHERCHE

Le Conseil national de la FERC des 19 et 20 mars 2026 a été l'occasion de débattre des **nouveaux repères revendicatifs fédéraux Recherche, approuvés par les délégué-es à 95%**

Après des décennies de destruction organisée du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et dans un **contexte d'attaques inédites contre la recherche au niveau mondial, ces repères posent les bases communes des revendications des organisations CGT fédérées de l'ESR. Ils sont le fruit d'un travail de deux ans du collectif fédéral ESR, mais aussi une première étape avant l'élaboration d'un projet CGT pour la « Recherche publique ».**

Il s'agit ici tout d'abord de **poser des revendications d'arrêt des réformes** que connaît la recherche depuis des décennies et **qui convergent vers la privatisation du secteur et d'appeler au retour à une organisation qui permette un libre accès pour tous et toutes, la fin des mises en concurrence, la fin des fusions, la fin de la supposée autonomie, le maintien du statut de fonctionnaire pour les chercheur-es et les enseignant-es-chercheur-es, et le retour à des instances collégiales.**

Le texte s'attache également à dénoncer les dérives sécuritaires à



l'œuvre dans la recherche : **libertés académiques bafouées, créations et extension des ZRR (zones à régime restrictif) ...**

Le texte s'attache ensuite à ce que doit être, pour la CGT, le financement de la recherche en pointant la faiblesse du niveau de financement en France, en pointant la spécificité du Credit Impôt Recherche qui est devenu la première dépense fiscale du budget général de l'État. **Il revient sur la question des appels à projets et leurs conséquences sur le travail**, mais aussi sur les divers outils politiques mis en place (les COMP 100% par ex.), qui mettent en concurrence les établissements et les laboratoires sur de prétendus critères de performance ou qui visent à gérer la pénurie. **Il fait également un focus sur les intérêts privés de plus en plus présents dans la Recherche publique.**

La troisième partie de ces repères fait le point sur l'évaluation de la recherche et sur l'évaluation individuelle, en pointant particulièrement le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), structure au service de l'idéologie néolibérale, qu'il faut supprimer pour rebâtir une évaluation de la recherche et de la formation univer-

sitaire par les pairs dans un cadre national et collégial. Elle pointe également l'entretien individuel, au service du « new management » des personnels de toutes catégories et revendique que les procédures nationales concernant chercheur-es et enseignant-es-chercheur-es reviennent à des instances collégiales élues, et composées par les pairs.

Le texte porte également la défense et le renforcement du statut de fonctionnaire pour tous les personnels de la Recherche, avec un véritable déroulement de carrière garanti. Il revient sur leurs conditions de travail particulièrement dégradées, sur la précarité sans cesse renforcée, avec un **focus spécial sur la situation des doctorant-es et sur la place des femmes dans la recherche.**

Enfin, il pose des revendications essentielles sur la question de l'environnement dans l'ESR, autour du bâti mais aussi de l'adaptation du travail aux enjeux écologiques et de l'enjeu d'information et de formation des étudiant-es et du public quant aux menaces qui pèsent sur la biodiversité ; il s'agit de rétablir ici la vérité scientifique contre les lobbyistes au service du capital.

